

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 20/05/2026

**Présents :** Olivier Cavallin, Thierry Roche, Marlène Bouveret, Carole Faivre, Lois Mativet, Raphaël Cote, Anne-Sophie Chassard, Carole Boissard, Emilie Brousse, Félicien Jouham, Florian Caseaux, Nathan Ferreux, Florance Marsaud, Damien Sartoris, Corinne Fumey.

Secrétaire de séance : Anne-Sophie CHASSARD

Le compte-rendu précédent, non réceptionné par les conseillers, sera validé au prochain conseil.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1.Avenir de l'école :**

Résumé de la réunion du lundi 18/05 à Monnet la Ville avec le SIVOS de la Combe d'Ain :

Le SIVOS souhaite intégrer Crotenay dans le cadre d'un RPI dispersé de la façon suivante dès la rentrée de septembre 2026.

Il a été décidé, à l'issue de cette réunion, de convier rapidement les parents d'élèves et les professeurs des écoles de Crotenay à une réunion publique le mardi 26/05, afin d'informer les parents de ce projet.

#### **2.Etat de provisionnements des créances :**

2 865 € d'impayés en cours à la commune depuis 2009. Il a été voté à l'unanimité 1 351 € au chapitre 6817.

#### **3.Animations :**

##### **La fête du village aura lieu le 04 juillet 2026.**

Le repas sera préparé par la chasse, les animations prévues sont :

Concert de Pascal Arbez (500 €)

Jeux en bois + animateur (550 €)

Feu d'artifice (recherche de sponsors) horaire à définir.

##### **Escales gourmandes de la communauté de communes le 22/05**

13 producteurs exposants prévus + parcours vélo pour enfants + harmonie de Crotenay

##### **Fête de l'Étang**

Première édition très positive malgré la météo, 3 marchands de fleurs/plantes étaient présents.

68 kg de truites ont été mis dans l'étang et 15 kg ont été pêchés par les 18 participants.

Les enfants se sont tous vus remettre un lot à la fin du concours (articles de pêche, goodies...)

Le bilan financier est positif (nombreuses cartes de pêche vendues pendant et à la suite du concours), quelques améliorations sont à prévoir pour le futur (communication, matériel, repas...)

Le maire remercie vivement toutes les personnes qui se sont impliquées sur cette manifestation.

#### **4.Travaux :**

##### **Terrain multi-sports, aire de jeux**

Les corrections demandées par la commission sécurité ont été réalisées.

Installation d'une poubelle sur place évoquée.

Inauguration des nouvelles installations et apéritif de la mairie à prévoir.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### **Champa Loisirs :**

Une lettre du maire de Champagnole a été adressée aux maires des villages dont les enfants fréquentent le centre aéré pour demander une participation financière. Environ 40 % des enfants viennent des communes alentours. Il demande à la commune de financer le reste à charge des frais engager par Champagnole soit 16€ par jour par enfant.

Nous rappelons qu'il n'y pas d'accueil de loisirs à Crotenay le mercredi et les vacances scolaires, que les enfants extérieurs à Champagnole ne sont actuellement pas prioritaires à Champa Loisirs, et que cette structure ferme 2 semaines en plein mois d'août depuis plusieurs années.

9 enfants de Crotenay sont concernés, le refus de la commune pourra entrainer un surcoût important pour les parents et/ou refus de prise en charge des enfants.

Résultat du vote : contre, 9 abstentions, 6 contre, 0 pour.

##### **Cartes avantages jeunes :**

La commune offre les cartes avantages jeunes aux enfants de 3 à 18 ans habitant Crotenay. Elles sont achetées à l'avance et tous les enfants ne viennent pas forcément les chercher.

Une inscription préalable sera désormais demandée aux familles.

Unanimité

##### **Camping-cars à l'étang :**

Le Conseil municipal décide d'interdire les camping-cars à l'étang. Il est prévu de signaler l'interdiction d'accès au lieu par un panneau, pour rappel, il y a des aires de camping-car à Marigny et à Champagnole.

Unanimité

**Fermeture de l'EREA :**

Motion de soutien de la commune contre la fermeture de l'établissement, une pétition circule déjà.

-Deux camps scouts vont s'installer en juillet et aout sur le terrain de l'étang.

-Demande de précisions sur un refus d'autorisation de travaux, voir PLU.

-Vitesse de circulation excessive notée rue Louis Pergaud et aux abords de l'école.

-Demande de marquage au sol pour mieux identifier le passage prévu pour traverser la rue Rouget de Lisle au niveau des feux et du ralentisseur, les véhicules ne laissent pas toujours passer les piétons.

-Demande qu'un rappel soit fait aux habitants sur les horaires où il est possible de faire du bruit et sur l'interdiction de brûler des déchets verts chez soi.

Fin du conseil à 22h37.

Le Maire

La secrétaire



Olivier CAVALLIN

Anne-Sophie CHASSARD